



*Réfutation succincte d'un Livre intitulé :
Traité de l'autorité du Pape, par Mr.
de Burigny. A Liege, chez Lemarié ; à
Luxembourg, chez l'imprimeur du Jour-
nal. 1787. Broch. de 29 p.*

Q Uoique le *Traité de l'autorité du Pape*, ou plutôt le *Traité schismatique de la nullité de cette autorité*, soit suffisamment réfuté par son contenu même pour tous les Catholiques instruits, ainsi que nous l'avons observé dans le tems *; le petit ouvrage qui dévoile les mauvais raisonnemens, l'érudition fausse, plagiaire & mal dirigée de l'auteur (a), n'est pas inutile dans des circonstances où toutes les erreurs font illusion & trouvent des défenseurs. Nous en citerons un exemple. " L'auteur pose d'abord en these que la primauté de St. Pierre a toujours été reconnue dans l'Eglise : il rapporte fort au long les autorités des Peres ; mais il observe que " les Peres ne disent nulle part que St.

(a) Jean Lévêque de Burigny étoit très-peu versé dans les matieres théologiques. Les lambeaux de cette compilation lui ont été fournis par les gens d'un parti ennemi de l'Eglise, intéressé à en dissoudre l'union, & à fomenter une anarchie toujours favorable aux progrès de l'erreur.